

RESOLUTION

(art. 113 al. 1 LOCRP)

Auteur	Jérémy Savioz, Les Verts, Sébastien Rey (suppl.), PLR, Mathieu Gachnang (suppl.), PDCC, et Michel Sforza (suppl.), UDC
Objet	Davantage de moyens pour l'élimination des déchets d'origine militaire dans les alpes
Date	14.03.2019
Numéro	7.0111

L'Armée a longtemps procédé à des exercices de tirs dans nos montagnes et le fait encore en différents endroits. Dans plusieurs régions des Alpes valaisannes, par exemple les secteurs du Rawyl et du Simplon, il est fréquent de tomber sur d'anciennes traces de ces exercices: rebuts de munitions (éclats d'obus en tous genres) et ratés (obus non explosés) souvent oxydés par les effets du temps. Des concentrations importantes de ces déchets sont parfois observées.

Le nettoyage des places de tir en activité et de leurs zones de buts se fait par des ratissages, sur décision des chefs des places de tir. En ce qui concerne les places de tirs désaffectées, les récoltes se font essentiellement au cas par cas, suite à des signalements de la part de civils (randonneurs) au centre de compétence DEMUNEX. La majorité des déchets anciens, en particulier les fragments de petite taille ou à bonne distance des sentiers pédestres, ne sont donc jamais ramassés. À l'heure où la thématique de la gestion des déchets gagne en importance, il paraît évident qu'une institution telle que l'Armée Suisse doit pouvoir se doter des moyens nécessaires pour faire également sa part.

À l'automne 2018, une question écrite intitulée: «Déchets militaires dans nos montagnes: que peut faire l'Etat du Valais?» demandait de connaître la marge de manœuvre du canton pour encourager un nettoyage plus exhaustif des secteurs qui avait fait l'objet d'exercices militaires. Il a été répondu que ces nettoyages relevaient de la seule compétence de l'Armée, respectivement du DDPS.

Conclusion

Le canton du Valais tient à maintenir un environnement propre, en particulier dans les milieux alpins déjà fragiles. Par cette résolution, nous demandons au DDPS d'élaborer un concept de ramassage plus intensif et efficace des déchets d'origine militaire sur et autour des places de tirs et des zones de buts désaffectées dans les alpes, et de mettre à disposition les moyens nécessaires pour cela (logistique, ressources humaines, budgets, etc.).